Aperçu

L'un des objectifs principaux du Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS) est d'encourager la production et la publication de recherches indépendantes en sciences sociales de qualité supérieure dans la région arabe. À ces fins, le CASS a lancé une Série de documents de travail afin de disséminer de nouvelles publications académiques intéressantes liées à ce domaine et à la région, et d'explorer des idées novatrices par le biais de débats scientifiques.

La Série permet aux auteurs de soumettre leur travail en cours à des pairs réviseurs, et leur offre un premier moyen de publication, avant un développement ultérieur de leur travail. Elle leur donne aussi la possibilité d'atteindre un vaste public, ce qui pourrait lancer des collaborations avec d'autres chercheurs dans la région Arabe et au-delà.

Politique de soumission

Le CASS publie tout au long de l'année une Série de documents de travail en arabe, en anglais et en français. Nous acceptons les documents originaux de tous chercheurs en sciences sociales, notamment les boursiers affiliés à l'un de nos programmes de recherche, ainsi qu'aux participants à nos activités organisées, comme les conférences et les ateliers de travail. Il n'y a pas de restriction de sujets en sciences sociales, mais la préférence est donnée aux contributions qui s'inscrivent dans le cadre des thèmes et des programmes actuels de recherches et de bourses du CASS. Nous acceptons les documents qui traitent des questions de nature substantive, théorique, méthodologique ou technique. Alors que l'approche de la recherche peut être empirique, théorique, ou les deux, nous sommes particulièrement intéressés par les documents qui présentent de nouvelles données, qui peuvent être des données relevées du terrain, de textes spécifiques, ou des archives.

Les auteurs doivent s'assurer que le matériel qu'ils soumettent n'est pas protégé par des droits d'auteur d'une autre personne ou entité. Les documents de travail seront disponibles au CASS en version imprimée (en nombre limité) et peuvent être téléchargés gratuitement en format PDF du site web du CASS. Le CASS pourrait utiliser le nom de l'auteur et ses renseignements bibliographiques pour promouvoir le travail. Certains documents de travail pourraient être regroupés (avec le consentement des auteurs) dans un numéro spécial de journal ou un ouvrage collectif édité.

La soumission d'un texte à la Série de documents de travail est interprétée comme une autorisation d'afficher le document sur le site web du CASS, et/ou peut-être le traduire en d'autres langues.

Révision et rédaction

Les soumissions à la Série de documents de travail du CASS feront l'objet d'une révision à l'aveugle entreprise par un conseil de lecture indépendant composé de chercheurs éminents sur le plan régional et international. Nous estimons que le processus général de révision nécessitera un délai maximal de quatre à cinq mois. Habituellement, il est conseillé aux auteurs de soumettre d'abord un résumé de 450-500 mots. Si les résumés sont acceptés, les auteurs seront appelés à développer leurs contributions dans un délai prédéterminé. A la réception et l'approbation du document de travail complet, le document est envoyé pour révision. Un délai d'environ deux à trois mois est nécessaire pour achever la révision. Les auteurs devront apporter des rectifications à leurs contributions avant publication selon les commentaires des réviseurs.

Le CASS se réserve le droit de refuser tout document de travail qui s'avère être du plagiat, potentiellement diffamatoire, et qui n'est pas suffisamment bien développé ou pertinent aux thèmes ou objectifs du CASS.

Les opinions exprimées dans les documents de travail publiés sont celles des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement celles du CASS.

Droits d'auteur

Les droits d'auteur des contributions qui font partie de la Série des documents de travail du CASS demeurent propres à leurs auteurs qui sont libres de publier leurs documents où ils veulent **après** la parution de leur document avec le CASS. Si les auteurs décident de publier leur article autre part, ils doivent indiquer la référence de la publication avec le CASS. Les auteurs ont la responsabilité d'informer le CASS lorsque leurs contributions ont été acceptées pour publication ailleurs ; ceci pourrait être indiqué par le biais d'une note en ligne dans les travaux qu'ils publient avec le

CASS, ou par le biais d'un lien qui mène au lieu de publication éventuel.

Instructions pour la soumission

Les documents doivent être soumis électroniquement par courriel, dans un fichier unique en format Microsoft Word, à l'Unité de publications du CASS à l'adresse suivante : publications@theacss.org. Le sujet du courriel devra être intitulé « Séries de documents de travail du CASS ». Les documents doivent être en ordre, inclure une bibliographie et des notes de fin de texte, et avoir l'orthographe vérifiée. Les documents doivent se conformer au guide de rédaction du CASS. Les auteurs doivent fournir les figures, les tableaux ou autres illustrations nécessaires dans un fichier indépendant, indiquant clairement leur emplacement dans le document.

Les résumés doivent être soumis avec les informations suivantes :

- Titre du document et sous-titre (s'il y a lieu)
- Auteur(s) ; date (mois, année)
- Affiliation institutionnelle (s'il y a lieu)
- Adresse(s) pour correspondance (courriel et courrier postal)
- Mots clés (3-6)
- Nombre de mots : 450-550 mots

Consultez cette page pour bénéficier de conseils qui vous aideront à rédiger un résumé réussi.

Les documents doivent être soumis avec les informations suivantes :

- Titre du document et sous-titre (s'il y a lieu)
- Auteur(s) ; date (mois, année)
- Affiliation institutionnelle (s'il y a lieu)
- Adresse(s) pour correspondance (courriel et courrier postal)
- Résumé (450-500 mots)
- Mots clés (3-6)

Mise en page

Les documents doivent être formatés comme suit :

- Format du papier : A4 (21 x 29,7 cm)
- Interlignes : 1,5, sauf les cas suivants :
    - Blocs de citation, titres des tableaux et légendes des figures doivent être à simple interligne.
    - Une citation en prose de 5 lignes ou plus doit être bloquée.
    - Une citation bloquée ne doit pas être citée entre guillemets.
    - Une interligne supplémentaire doit précéder et suivre une citation bloquée.
    - Un bloc de citation doit avoir un retrait de 1,27 cm en tout.
    - Les notes et les bibliographies doivent avoir une interligne simple à l'intérieur ; toutefois, gardez une interligne supplémentaire entre les entrées de notes et de bibliographie.
- Marges : Haut, bas, gauche et droite : 2,5 cm ; entête et bas de page : 1,7 cm
- Police de caractère : Standard, comme Times New Roman et Arial, taille 12 pour l'anglais et le français ; taille 14 pour l'arabe
- Alignement du texte : Justifié, sans retrait ni césure
- Nombre de mots: 4 000-5 000 mots (sans les références)

Pour vous aider à structurer votre article, vous pouvez utiliser le format suivant : introduction, méthodologie, résultats, et discussion.

Consultez cette page pour bénéficier de conseils qui vous aideront à rédiger un article académique.

Guide de rédaction

Le CASS utilise une version modifiée du guide de rédaction « Chicago Manual of Style ». Veuillez consulter les liens ci-dessous pour des instructions détaillées concernant la rédaction, les références, la traduction et la translittération.

- Le guide de rédaction du CASS (y compris les directives pour les notes en fin d'ouvrage, la bibliographie, la traduction et la translittération)

- Guide de rédaction « Chicago Manual of Style »

Pour toute information, veuillez contacter l'Unité de publications du CASS par courriel : publications@theacss.org.